

Eccles, Natalie

De: jo bélanger [johanne6.6@hotmail.com]
Envoyé: 27 novembre 2016 17:32
À: Greffe
Objet: Dossier R-3964-2016

À l'attention de Mme Véronique Dubois

Bonjour,

J'ai été mise au courant de la lettre qu'Hydro-Québec envoie à des gens comme moi qui avons encore notre compteur électromécanique et je voudrais ajouter mes observations en lien avec le Dossier R-3964-2016

J'aimerais que vous compreniez la nécessité pour moi de continuer à garder ce compteur et avoir la possibilité lors d'un bris de celui-ci qu'il soit remplacé par un électromécanique.

J'éprouve de gros maux de tête qui irradient jusque dans les dents quand je suis dans le rayonnement de compteurs non-communicants et communicants, de la communication entre ceux-ci lors de mes activités à l'extérieur de la maison.

Je demeure à la campagne loin des voisins, à la maison tout ce qui émet des ondes électromagnétiques a été enlevé (wi-fi, téléphone sans fil...). J'ai absolument besoin de préserver cet environnement pour ainsi garder une bonne qualité de vie. Il ne nous reste plus beaucoup d'endroits vu la propagation effrénée du sans fil. Mes activités extérieures en sont grandement limités.

Je suis prête, comme dans le cas de l'option de retrait actuelle, à payer les frais reliés à une nouvelle option de retrait avec un appareil électromécanique puisqu'il sera éventuellement nécessaire de l'entretenir ou de le reconditionner.

Espérant une compréhension de votre part, de la Régie et D'Hydro-Québec

JOHANNE BÉLANGER

2880 rang de l'île
Nicolet, P,Q
J3T1T7